

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 5 décembre 2018**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Catherine Bégin
Yves Buisson
Isabelle Carle
Nathalie Lajoie
Martin Milot, substitut
Stéphane Perreault
Chantal Poirier
Julie Vallières

Soutien

Manon Deschenes

Étaient absents

Denis Boudreault, parent
Chantal Légaré, enseignante

Enseignants

Nicole Auger
Roch Bertrand
Louise de Blois
Isabelle Dumont
Nabil Ramla

Professionnel

Isabelle Duchesne

Élèves

Alexandre Bastien
Albert Lacroix

Invitées

Luce Mongrain, directrice adjointe
Hélène Doucet, gestionnaire administrative
Kim St-Jacques, responsable de la vie étudiante
Julie Saucier, agente de bureau
Judith Villemure, technicienne en organisation scolaire
Johanne Shore, SASEC

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Nathalie Lajoie, présidente, constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 18-19/06

Il est proposé par monsieur Roch Bertrand d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2018

Correction : page 4, point c : Les ~~Portes~~ portes ouvertes ont eu lieu le 11 novembre.
Les portes ouvertes ont eu lieu le 11 novembre.

Page 4, point e : [...]. ~~Ces derniers seront étudiés~~ par la direction générale de la Commission scolaire.

Les demandes seront analysées par la direction générale de la Commission scolaire.

Page 4, point f : Avec la collaboration des conseillères en orientation et afin de favoriser la mise en place d'une démarche d'orientation en matière d'information et d'orientation ~~scolaires~~ et ~~professionnelles~~ [...].

Avec la collaboration des conseillères en orientation et afin de favoriser la mise en place d'une démarche d'orientation en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle [...].

Page 5, point i : Madame Luce Mongrain siège au comité provincial Sport-études. [...] Le Ministère ne savait pas que l'Académie ~~effrait~~ depuis une dizaine d'années la plateforme Moodle.

Madame Luce Mongrain siège au comité provincial Sport-études. [...] Le Ministère ne savait pas que l'Académie utilisait depuis une dizaine d'années la plateforme Moodle.

Suivi du procès-verbal du 17 octobre

Éducation à la sexualité

Madame Morin précise que ce contenu n'est pas finalisé par le MEES et rappelle que le conseil d'établissement devra les approuver.

Sexto

Madame Morin a fait une demande auprès du policier communautaire de la ville pour savoir s'il était possible de sensibiliser l'ensemble des élèves de l'école. Malheureusement, les policiers ne pourront pas conscientiser tous les élèves de l'école, mais uniquement le 3^e secondaire.

Piscine de l'UQTR

Suite à la demande de monsieur Perreault pour que le conseil d'établissement sensibilise la ville au retard de la réfection de la piscine de l'UQTR, madame Morin mentionne que la démarche est déjà entreprise par madame Luce Mongrain.

CE 18-19/07

Il est proposé par monsieur Yves Buisson d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2018 avec les corrections apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) PÉTITION URGENGE CLIMATIQUE

Madame Shore, animatrice à la vie spirituelle et d'engagement communautaire, demande aux membres du conseil d'établissement de soumettre une résolution pour l'approbation d'une pétition concernant le projet « Pour que nos écoles soient plus écologiques », malgré le fait que celle-ci ait déjà été transmise aux parents et aux membres du personnel. Elle ajoute qu'une conférence de presse aura lieu le 6 décembre sur l'urgence climatique et lors de cette journée, les élèves seront sensibilisés aux problèmes climatiques par de l'animation en classe, une vidéo de sensibilisation, des kiosques sur la place d'accueil, etc. L'objectif est d'inviter les gens à réduire leur empreinte écologique.

À ce sujet, monsieur Milot propose de réduire le papier lors des rencontres du conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT la pétition « Pour que nos écoles soient plus écologiques »;

CONSIDÉRANT que l'école doit contribuer à réduire son empreinte écologique;

CONSIDÉRANT l'urgence climatique;

CE 18-19/17 **Il est proposé par monsieur Alexandre Bastien d'approuver la pétition pour le projet « Pour que nos écoles soient plus écologiques » et que l'école contribue à réduire son empreinte écologique.**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6) INFORMATION DE LA DIRECTION

a) *Cartes scolaires*

Madame Morin mentionne que nous avons un problème majeur avec l'imprimante des cartes étudiantes. Le tout devrait se régler bientôt.

b) *Photos scolaires*

Monsieur Milot fait savoir qu'il n'y a pas de version électronique offerte sur le bon de commande des photos scolaires. Madame St-Jacques précise que ce sont les élèves de 5^e secondaire seulement qui n'ont pas cet accès. Elle prendra l'information auprès de la compagnie.

c) *Rencontre de parents*

La rencontre de parents a eu lieu le 15 novembre et depuis l'an dernier, les parents doivent prendre rendez-vous avec les enseignants. Cette méthode est très appréciée par la grande majorité des parents et des enseignants.

d) *Projet éducatif*

La Commission scolaire a établi son plan d'engagement vers la réussite. Les objectifs du projet éducatif de l'école doivent s'arrimer aux objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire.

e) *Finances*

Madame Morin rappelle aux membres du conseil d'établissement que l'utilisation de Global paiement est très dispendieuse. Afin d'éviter les frais d'administration onéreux, nous sommes à l'implantation de GPI Finance pour le paiement des frais scolaires par Accès-D.

f) *Comité embellissement*

Un comité a été formé l'an dernier pour embellir plusieurs espaces de l'école qui nécessitent des réaménagements et des rénovations. Elle précise qu'entre autres les toilettes des membres du personnel seront rafraîchies, le salon des finissants sera à revoir après les fêtes, le secrétariat de l'école sera finalisé, en plus de rendre plus harmonieuse et chaleureuse la place d'accueil ainsi que l'entrée principale, etc. Les travaux seront effectués sur plusieurs années.

g) *Direction générale*

Madame Morin mentionne que Luc Galvani a fait parvenir les critères de sélection dans le cadre des nominations des directions des établissements. Elle précise que cette consultation aura lieu en janvier, lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

7) DOSSIERS FINANCIERS

- a) Location des locaux
- b) Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement
- c) Suivi budgétaire 2017-2018

Avant de donner la parole à madame Doucet, madame Morin présente les quatre personnes invitées. Madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative et qui travaille présentement à 80 %. Madame Judith Villemure, technicienne en organisation scolaire et en remplacement du 20 % de madame Doucet, madame Julie Saucier, cette dernière travaille au service des finances de l'école en remplacement de madame Nancy Morissette et finalement, madame Luce Mongrain, directrice adjointe, responsable du Sport-études. Madame Morin précise que le jeudi 6 décembre, elle fera partie d'un comité de sélection pour la passation d'entrevues concernant le remplacement de madame Doucet en janvier.

a) Location de locaux LIP 93

Madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative, explique le document sur la location des locaux.

CONSIDÉRANT que l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement approuve l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école proposée par le directeur de l'école, sous réserve des obligations imposées par la loi pour l'utilisation des locaux de l'école à des fins électorales et des ententes d'utilisation conclues par la commission scolaire avant la délivrance de l'acte d'établissement de l'école;

CONSIDÉRANT la présentation et la précision du document sur la location des locaux;

CE 18-19/08 ***Il est proposé par madame Louise de Blois d'approuver les locations de locaux.***

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #8

b) Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement LIP 66

Présentation du budget annuel de fonctionnement par madame Hélène Doucet.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la présentation et les précisions de madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative;

CE 18-19/09 *Il est proposé par madame Chantal Poirier d'adopter le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement 2018-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #9

c) Suivi budgétaire 2017-2018

Madame Hélène Doucet fait le suivi des prévisions budgétaires 2018-2019 adoptées le 2 mai 2018 (**CE 17-18/33**).

Elle explique qu'il y a beaucoup de mesures qui sont arrivées du Ministère.

Document annexé #10

8) MESURES DÉDIÉES OU PROTÉGÉES / REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2018-2019

Madame Morin présente le document des mesures dédiées ou protégées.

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires de fonctionnement pour l'année scolaire 2018-2019 permettent aux commissions scolaires d'effectuer des choix quant à l'utilisation des sommes;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de notre établissement;

CONSIDÉRANT la mesure Soutien à l'apprentissage au montant de 87 958 \$ alloué par la Commission scolaire incluant les montants suivants :

- Mesure 15021 (aide individualisée) de 15 965 \$;
- Mesure 15022 (saines habitudes de vie) de 16 584 \$;
- Mesure 15026 (accroche-toi au secondaire) de 55 409 \$.

CONSIDÉRANT les besoins des élèves et les différentes activités existantes, le montant de la mesure 15021 de 15 965 \$ est transféré à la mesure 15022 pour un montant total de 32 549 \$;

CONSIDÉRANT la proposition de la direction quant à l'utilisation des montants alloués à l'école pour les activités éducatives;

CE 18-19/10 *Il est proposé par madame Isabelle Dumont d'adopter la répartition des montants alloués à l'école telle que présentée.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #11

9) APPROPRIATION DES SURPLUS

Madame Morin présente le document sur les « frais chargés aux parents absorbés par l'école ». Les montants absorbés sont les frais que l'école chargeait aux parents et qu'il n'est maintenant plus possible d'inclure ces montants à la facture scolaire dû au recours collectif.

Elle rappelle que l'an dernier, l'école avait fait un surplus budgétaire et que la Commission scolaire avait mentionné qu'elle redistribuait une partie de cette somme. Le surplus sera utilisé pour rembourser les frais absorbés par l'école.

Un membre du conseil d'établissement demande s'il est possible d'être en déficit puisque nous ne recevons pas le montant total du surplus remis à la Commission scolaire l'an dernier. Madame Morin rappelle que la direction d'établissement a le devoir d'être en équilibre budgétaire.

CONSIDÉRANT le résultat financier de l'école pour l'exercice 2017-2018;

CONSIDÉRANT le montant de 11 528 \$ auquel l'école est admissible suite à l'application des règles de calcul de l'appropriation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT que les sommes doivent être utilisées pour des dépenses de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que l'école prévoit utiliser 11 528 \$ pour les projets;

CONSIDÉRANT la liste des projets de l'école que la direction et l'équipe école souhaitent mettre de l'avant;

CE 18-19/11 *Il est proposé par madame Nicole Auger de payer les frais aux parents absorbés par l'école en 2018-2019 (matériel en sciences, arts plastiques, projet de vie domestique, autonomie et participation sociale ainsi que les activités pour la vie étudiante).*

Document annexé #12

10) CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Madame Morin présente le document sur le contenu en orientation scolaire et professionnelle. Elle mentionne que les contenus seront offerts aux élèves du premier cycle. Pour le deuxième cycle, nous n'avons pas encore reçu les contenus du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CONSIDÉRANT l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut inscrire des contenus dans les domaines généraux de formation qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

CONSIDÉRANT l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'établissement approuve également les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des activités ou contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation, qui lui sont proposées par le directeur de l'école.

CONSIDÉRANT l'article 89, les propositions prévues aux articles 85-86 sont élaborées avec la participation des enseignants;

CE 18-19/12 *Il est proposé par madame Chantal Poirier d'approuver le plan de déploiement graduel des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle pour l'année scolaire 2018-2019.*

Document annexé #13

11) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES

Madame Morin présente et explique le document concernant l'entente entre l'Académie et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Ce document fait suite à une recommandation du Vérificateur général du Québec afin de préciser les responsabilités de chacun.

CONSIDÉRANT l'article 13.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui permet de conclure des ententes de gré à gré;

CONSIDÉRANT un souci de transparence et de partage de l'information de la direction de l'Académie les Estacades concernant ce dossier;

CONSIDÉRANT le consensus entre la direction de l'Académie les Estacades et le directeur général du Complexe sportif Alphonse-Desjardins concernant l'entente et les transactions;

CONSIDÉRANT la demande au comité exécutif d'autoriser l'entente relative aux transactions entre l'Académie les Estacades et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins d'une somme de 139 795,73 \$;

CE 18-19/13 *Il est proposé par monsieur Alexandre Bastien d'adopter les transactions entre l'Académie les Estacades et le Complexe sportif Alphonse-Desjardins pour l'année 2018-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #14

12) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE COLLÈGE LAFLÈCHE ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES

Madame Morin explique que le Collège Laflèche utilise la salle d'entraînement de l'Académie les Estacades tous les matins pour leurs élèves en Sport *plus* études Baseball.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de la présente entente;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

CE 18-19/14 *Il est proposé par monsieur Nabil Ramla d'adopter l'entente entre le Collège Laflèche et l'Académie les Estacades pour l'année 2018-2019.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé # 15

13) ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE SKI DE FOND, CYCLISME ET ATHLÉTISME ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES

Madame Mongrain explique que l'an dernier, le mandataire pour le ski de fond et cyclisme, monsieur Luc Germain, est décédé. Pour l'année scolaire 2018-2019, le mandataire d'athlétisme a pris la décision de ne pas renouveler l'offre en Sport-études. Afin de continuer à offrir ces sports, l'école a trouvé un autre mandataire et a combiné les trois sports pour ainsi créer une nouvelle concentration.

Elle mentionne que c'est la première année d'une telle entente. L'école libère un enseignant pour la partie athlétisme.

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en septembre 2018 entre madame Isabelle Gagnon et l'Académie les Estacades lors de la mise en place de la concentration sportive « Athlétisme-cyclisme-ski de fond » ;

CONSIDÉRANT que le partenariat commence cette année entre Isabelle Gagnon et l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de la présente entente;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

CE 18-19/15 *Il est proposé par madame Isabelle Carle d'adopter l'entente entre le mandataire Isabelle Gagnon (ski de fond, cyclisme et athlétisme) et l'Académie les Estacades.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé # 16

14) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

| Date | Description | Responsable | Groupes | Coût de l'activité par élève |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---|---------------------------------------|
| 9 novembre 2018 | Visite AAR aéroport de Trois-Rivières | Michèle Neveu | 3 ^e à 5 ^e sec, Techni-Plus | 0 \$ |
| 26 novembre 2018 | Sortie Musée Pop | Margo Auger | Quelques élèves de 1 ^{re} et 3 ^e sec. Et le gr. 981 | 0 \$ |
| Décembre à avril | Course des Estacades CSAD | Valérie Héroux | Dysphasie gr.981 | 48,57 \$ Mesure 15230 |
| 6 décembre 2018 | Concert à la Résidence Duplessis | Marie-Andrée Bourassa | 1 ^{re} à 5 ^e sec. Musique-études | 1,88 \$ |
| 14 décembre 2018 au 12 avril 2019 | Yoga et Butactik | Pierre De Jean | 1 ^{re} à 5 ^e sec. Football | Coût total 1380 \$ Mesure 15230 |

| | | | | |
|--------------------|---|---------------------------------|---|---|
| 19 décembre 2018 | <i>Une histoire pour les tout-petits</i> | Valérie Héroux | Dysphasie gr. 981 | 0 \$ |
| 20 décembre 2018 | Activité de Noël | Christian Bordeleau | PAV, Dysphasie et FPT | 31 \$ Mesure 15230 |
| 20 décembre 2018 | Activité de Noël | Marie-Pierre Blais | TEACCH | 31 \$ Mesure 15230 |
| 21 décembre 2018 | Activités de Noël | Kim St-Jacques | Tous les élèves | 0 \$ |
| 21 décembre 2018 | Activité de rassemblement | Tommy Jacob | Quelques élèves de Musique-études | 36,50 \$ Mesure 15230 |
| Janvier 2019 | Visite à la Vieille prison | Mylaine Héroux | FMS et Accès-DEP | 7 \$ Sorties scolaires en milieu culturel |
| Février 2019 | BANQ (Bibliothèque des Archives nationales du Québec) | Margo Auger | 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e sec. Média.Com | 20 \$ Sorties scolaires en milieu culturel |
| 16 au 23 mars 2019 | Voyage Banff | Junior Abbott | 5 ^e secondaire Vélo alpin | 2329 \$ |
| 17 avril 2019 | Tapis Rouge | Margo Auger | 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire Média.Com | 1,78 \$ Mesure 15230 |
| 10 mai 2019 | Sortie Club d'histoire | Kim Beaumier et Donald Bergeron | Quelques élèves 3 ^e et 4 ^e secondaire | 50 \$ Mesure 15230 |
| 16 mai 2019 | MusicFest Canada | Marie-Andrée Bourassa | 1 ^{re} à 5 ^e secondaire Musique-études | 100 \$ |

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CE 18-19/16 *Il est proposé par monsieur Albert Lacroix d'approuver les activités et sorties telles que proposées.*

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Documents annexés #17

15) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

Au mois de novembre a eu lieu la journée « Molle » où des smoothies, des chocolats chauds ont été offerts en plus d'une activité de coloriage.

Plusieurs activités de Noël à venir :

- Construction de mini-maison;
- Talent à revendre;
- Tournoi « À bout de souffle » : hockey, basketball et volleyball
- Présentation d'un film de Noël.

De plus, un bas de Noël géant sera tiré parmi les élèves qui auront apporté des denrées non périssables.

b) Comité de parents

Monsieur Boudreault étant absent, madame Lajoie lit le résumé de ce dernier.

Rencontre du comité de parents du 6 novembre et du 4 décembre.

- Lancement de consultation :
 - Services dispensés dans les écoles;
 - Critères d'admission et d'inscription;
 - Reconnaissance ministérielle de l'école de musique Jacques-Héту.
- Présentation du plan d'action du Service éducatif de la Commission scolaire et visionnement d'une vidéo sur la légalisation du cannabis.
- Information sur la procédure en cas d'intempérie.
- Présentation du bilan sur l'intimidation par monsieur Jacques Moore.
- Production ou révision des projets éducatifs des établissements scolaires.
- Présentation du rapport annuel du protecteur de l'élève.
- Discussion sur les préoccupations des frais chargés aux parents versus les coupures de sorties.
- Préoccupation des représentants des écoles concernant la sécurité routière aux abords des écoles.

16) CORRESPONDANCE

Nil

17) AFFAIRES NOUVELLES

Rien à signaler.

18) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine rencontre aura lieu le 16 janvier à 19 h.

19) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h par monsieur Stéphane Perreault que la séance soit levée.

Nathalie Lajoie
Présidente

Chantal Morin
Directrice